

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

LIVRET

Les filières d'ingénierie sont composées d'une grande diversité qui se retrouve dans le paysage des écoles d'ingénieurs, avec des situations différentes, que ça soit en termes de statut administratif, d'accès aux services étudiants, de localisation géographique, de liens avec la recherche, de domaines de spécialisation, de sélectivité, etc. Au-delà des problématiques qu'elles peuvent avoir en commun, il est important de ne pas négliger les spécificités présentes dans chaque école. Consciente de cette réalité, la FAGE se bat pour des écoles d'ingénieurs publiques, et qui ouvrent aux étudiants et étudiantes les mêmes droits que dans les universités, notamment en matière d'accès aux services et de démocratie étudiante. Les étudiants et étudiantes ingénieurs ne peuvent continuer à voir leurs problématiques laissées sans réponse.

Notre candidat en école d'ingénieurs



NILS FOIX COLONIER
Ingénieur doctorant
Centrale - Nantes

Garantir les droits étudiants

Trop souvent les étudiants et étudiantes ingénieurs ne bénéficient pas des mêmes droits que leurs homologues à l'université : que ça soit en matière d'accès aux services étudiants, ou dans la démocratie étudiante de ces établissements, encore trop souvent défailante. Il est primordial de garantir le respect des droits étudiants, d'autant plus dans que ceux-ci sont trop fréquemment mis à mal dans les petits établissements.

Il est primordial que le public étudiant ingénieur, qui s'acquitte lui aussi de la CVEC, bénéficie des services étudiants qui y sont liés. Les Services Universitaires d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS), ainsi que les Services de Santé Etudiants (SSE) doivent être accessibles au public en écoles d'ingénieurs. En effet, même si les étudiants et étudiantes en école d'ingénieur ont théoriquement accès aux services de santé étudiants, la réalité est bien souvent tout autre. Entre un manque d'information sur leur existence, leur éloignement géographique et des dysfonctionnements internes, l'accès à ces services reste largement entravé. Il est donc indispensable de développer des services à proximité des campus d'ingénieurs, souvent situés en dehors des pôles universitaires principaux, afin de garantir à toutes et tous un accès effectif à la santé, au sport, ainsi qu'aux aides sociales et aux projets financés par la CVEC.

Pour plus de détails sur nos positions concernant l'accessibilité aux services étudiants pour l'ensemble des étudiants et étudiantes, se référer à la profession de foi CNESER 25-27 (p.68).

Assurer une démocratie étudiante dans les écoles d'ingénieur

Le fonctionnement démocratique des instances est un sujet prioritaire au sein des écoles d'ingénieurs. Il est en effet essentiel que la gouvernance des établissements repose sur un modèle de gestion transparent, incluant la présence des élus et élues étudiantes dans l'ensemble des conseils, tant dans les écoles publiques que privées et tant dans les conseils décisionnaires de la politique de l'établissement que dans les instances consultatives.

L'attribution de la CVEC aux écoles d'ingénieurs a évolué, et son utilisation doit donc, elle aussi, s'adapter. Depuis la création de cette contribution, les établissements d'enseignement d'ingénieurs percevaient une part fixe selon leur typologie, excluant notamment les établissements privés hors EESPIG. Mais depuis le décret du 9 juillet 2024, un taux unique d'attribution s'applique désormais à tous les établissements, quel que soit leur statut, à l'exception toujours des établissements privés non reconnus EESPIG. Il est indispensable que cette utilisation soit marquée par une transparence complète pour l'ensemble des étudiants et étudiantes, et que son attribution fasse l'objet d'un vote en conseil, avec une pleine participation et un réel pouvoir décisionnel des élus et élues étudiantes.

De plus, il est fondamental que les élues et élus étudiants ingénieurs puissent exercer leur rôle librement, sans subir aucune pression, tout en bénéficiant d'une reconnaissance de leur engagement. Cela passe notamment par l'accès à un régime spécial d'études (RSE) ou à des périodes de césure, sans frais de scolarité supplémentaires.

Pour plus de détails sur nos positions en matière d'engagement étudiant : se référer à la profession de foi CNESER 25-27 (p.101)

Lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Il est primordial que l'ensemble des élèves ingénieurs, ainsi que les corps pédagogiques et administratifs, soient formés et sensibilisés à la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Il est également essentiel que les établissements systématisent la mise en place d'une cellule d'écoute et de prise en charge des victimes, à l'instar de ce qui peut être mis en place dans les universités. À l'instar de tout petit établissement, il est essentiel que cette cellule d'écoute puisse garantir la neutralité et l'anonymisation des cas pour ne pas mettre les étudiants et étudiantes en difficulté par rapport à leur cursus.

Pour plus de détails sur nos positions en matière de lutte contre les discriminations, se référer à la profession de foi CNESER 25-27 (p.76)



ZOOM : Reconnaître et valoriser l'engagement étudiant

Comme dans certaines autres filières, les écoles d'ingénieurs présentent de fortes disparités en matière de démocratie étudiante, avec trop peu, voire aucune reconnaissance ou valorisation de l'engagement étudiant. Cela est d'autant plus problématique que le tissu associatif dans ces filières est particulièrement riche, malgré la charge de travail importante des études. Il est donc primordial de valoriser cet engagement étudiant, essentiel à l'apprentissage de nouvelles compétences.



[Pour retrouver l'ensemble des propositions sur la valorisation de l'engagement étudiant, clique ici.](#)



Garantir les droits étudiants

Le diplôme d'ingénieur est un titre particulièrement recherché par les étudiants, étudiantes et employeurs, employeuses. Il existe actuellement un large consensus sur le manque d'ingénieurs diplômés en France : selon la CDEFI (Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs), « 10 000 ingénieurs supplémentaires sont nécessaires par an et à très court terme », notamment pour répondre à une pénurie dans plusieurs secteurs.

Défendre l'indépendance financière des écoles d'ingénieur

L'offre de formation, qui forme deux ingénieurs sur trois, ne permet pas de répondre à ce besoin. Les places étant limitées, de nombreux établissements ne peuvent pas accueillir davantage d'étudiants et étudiantes, souvent en raison de contraintes financières. Pour pallier cela, certaines écoles se voient trouver d'autres sources de financements extérieurs, créant ainsi un risque de dépendance aux grands groupes. Leurs diplômes et leurs formations doivent permettre aux ingénieurs et ingénieures de faire face aux enjeux sociétaux : l'intérêt et les bénéfices de ces grands groupes ne doivent pas prendre le pas sur la qualité des formations.

Mieux orienter et lutter contre l'autocensure

Afin de répondre aux besoins d'ingénieurs, il est nécessaire de renforcer la connaissance et la présentation du métier d'ingénieur. Il est nécessaire de mettre en place des actions concrètes dès le plus jeune âge, notamment en matière d'orientation, afin de mieux informer les élèves, de prévenir les effets des stéréotypes et d'éviter l'autocensure chez les élèves.

Lutter contre l'augmentation des frais de scolarité

On constate depuis plusieurs années une augmentation significative des frais de scolarité, passant parfois même de 600 € à plus de 2 000 € par an, dans de nombreuses écoles d'ingénieurs publiques. La FAGE s'y oppose fermement : les étudiants et étudiantes ne doivent pas compenser les insuffisances budgétaires de l'État. La FAGE demande donc un financement public renforcé, et basé sur les besoins réels des différentes écoles publiques et spécificités des parcours.

Défendre des diplômes de qualité

Un point de vigilance concerne les formations délivrées par certains établissements privés (notamment à but lucratif) : il est primordial de faciliter, pour garantir de la lisibilité tant pour les lycéens et lycéennes que pour les étudiants et étudiantes, la distinction entre les écoles d'ingénieurs habilitées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) et les organismes délivrant un diplôme d'établissement non reconnu par le MESR, dont la valeur, du point de vue des employeurs, dépend très fortement de l'établissement.

Promouvoir l'inclusion et la mixité en écoles d'ingénieurs

La diversification des profils en école d'ingénieurs est un enjeu important, certains publics étant sous-représentés. Les efforts visant à élargir l'accès aux écoles pour des profils plus techniques et universitaires doivent être maintenus, tout en garantissant un accompagnement spécifique proposé à ces étudiants et étudiantes d'admission parallèle.

Diversifier et féminiser le public étudiant ingénieur

La féminisation des études d'ingénieur est un enjeu important, car les femmes représentent toujours moins d'un tiers des élèves dans les écoles d'ingénieurs, et cette proportion reste stable depuis 2017, selon le baromètre égalité hommes-femmes de la Conférence des Grandes Écoles (CGE). Cette stagnation a également été influencée par la réforme du baccalauréat général et technologique ainsi que celle du lycée, qui ont modifié les parcours scolaires. En particulier, les mathématiques ont été moins souvent choisies par les lycéennes dans le cadre des nouvelles spécialités, ce qui a mécaniquement réduit le nombre de candidates dans les voies d'accès principales à ces établissements. Cela renforce la nécessité de présenter les différents métiers d'ingénieur, et cela dès le plus jeune âge.

Favoriser les liens entre les différents parcours ingénieurs

Les élèves ingénieurs peuvent suivre leur formation soit sous statut étudiant (FISE), soit sous statut d'apprenti (FISA), ou encore formation ingénieur étudiant puis apprenti (FISEA). Ces parcours, différents sur le plan de l'organisation, mènent au même diplôme. Cependant, cette différence de parcours ne doit en aucun cas conduire à une différence de traitement, que ce soit en termes de reconnaissance, d'accès aux ressources ou d'intégration dans la vie de l'école. Il est essentiel que tous les élèves ingénieurs soient considérés à égalité, quel que soit leur statut ou leur rythme de formation. C'est pourquoi il est fortement recommandé que les établissements mettent en place des initiatives pour favoriser le lien entre les étudiants et étudiantes de ces différents parcours. Ces actions contribuent à créer un esprit de promotion unifié, à valoriser les diverses expériences, et à éviter les divisions parfois ressenties entre les deux statuts.



Former en école d'ingénieurs à la hauteur des enjeux sociétaux

La formation des élèves ingénieurs doit être tournée vers l'avenir et adaptée afin de préparer des acteurs capables de prendre pleinement part aux enjeux sociétaux, comme l'urgence écologique. Si quelques écoles ont fourni des efforts – parfois importants – en ce sens, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que la formation à ces enjeux se généralise. De plus, il est crucial que ces enseignements débouchent sur des actions concrètes, ancrées dans le monde réel. Il ne suffit pas de former des ingénieurs conscients et conscientes des problèmes, il faut aussi leur fournir les outils nécessaires pour agir.

Développer la formation en sciences humaines et sociales

Les sciences humaines et sociales (SHS) font partie des enseignements obligatoires dans la formation des ingénieurs, selon les recommandations de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Pourtant, leur place varie beaucoup d'une école à l'autre. Certaines écoles vont plus loin et proposent des cours animés par de vrais spécialistes du domaine, comme des enseignants-chercheurs. Ce type d'approche, plus approfondie, mériterait d'être développée.

Ces dernières années, on entend de plus en plus de discours valorisant l'importance des SHS dans la formation des ingénieurs. La CTI propose d'ailleurs qu'elles représentent jusqu'à 30 % du temps de formation. Mais dans la réalité, ces matières sont souvent abordées de manière assez limitée. Elles se résument souvent à des cours de langue ou de management, pensés surtout pour aider les futurs ingénieurs et ingénieures à s'intégrer dans le monde du travail. Parfois, on les considère simplement comme un complément de culture générale, ou comme un moyen d'aider à faire accepter les changements technologiques. Ces approches oublient fréquemment l'essentiel : les SHS permettent aussi de mieux comprendre les enjeux sociaux, éthiques et environnementaux qui entourent les innovations. Une vraie place pour ces disciplines dans les écoles d'ingénieurs aiderait à former des professionnels et professionnelles plus conscientes du monde qui les entoure.

Ouvrir sur le doctorat

Il est essentiel que chaque école informe sur le doctorat et facilite l'accès à cette voie, car les ingénieurs-docteurs sont des profils très recherchés. De plus, il serait bénéfique pour tous les élèves que leur école propose davantage de formations par la recherche dans certains enseignements.

Pour plus de détails sur nos positions concernant le 3ème cycle : se référer au livret doctorants et doctorantes.

Améliorer la pédagogie dans la formation

Le socle scientifique, solide et de haut niveau, constitue le cœur de la formation des ingénieurs et doit être pleinement préservé. Toutefois, les modalités de transmission de ce socle peuvent évoluer afin de mieux accompagner l'acquisition des compétences par les étudiants et étudiantes. Cela peut notamment passer par des approches pédagogiques plus actives, prenant en compte les leviers de motivation des apprenants et apprenantes. En effet, les enseignements très descendants ne représentent pas toujours, selon les contextes, la méthode la plus efficace pour toutes et tous.

Toutefois, les modalités de transmission de ce socle peuvent évoluer afin de mieux accompagner l'acquisition des compétences par les étudiants et étudiantes.

Pour plus de détails sur nos positions sur l'amélioration des méthodes pédagogiques, se référer à la profession de foi CNESER 25-27 (p.87)

Accompagner l'alternance

Le développement de l'alternance au sein des écoles d'ingénieurs est aujourd'hui une réalité. Cette nouvelle forme d'enseignement est intéressante dans les perspectives de professionnalisation qu'elle apporte. Pour autant, elle doit être au service des étudiants, et non des entreprises. Ainsi, il est nécessaire d'assurer une rémunération minimale au seuil légal, et un encadrement des missions données aux alternants et alternantes afin que ces missions correspondent à leurs attendus de formations, afin que la professionnalisation ne se fasse pas au détriment du développement des connaissances et des compétences des étudiants et étudiantes.

EN BREF

La FAGE demande :

- **L'adaptation de la formation aux transitions environnementales et sociétales ;**
- **Le développement de la formation à la recherche et un meilleur accès au doctorat ;**
- **La transparence totale dans l'utilisation de la CVEC et une gestion démocratique impliquant les élus étudiants et élues étudiantes ;**
- **L'accès effectif aux services étudiants ;**
- **Une égalité de traitement entre élèves ingénieurs, qu'ils ou elles soient sous statut étudiant ou alternant ;**
- **Un financement public renforcé et un encadrement des frais d'inscription dans ces écoles d'ingénieurs afin de lutter contre leur augmentation ;**
- **La mise en place d'une gouvernance démocratique intégrant pleinement les élus étudiants dans les conseils décisionnaires et consultatifs ;**
- **La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant par des dispositifs concrets (la validation d'ECTS, le déploiement d'un supplément au diplôme, régime spécial d'étude - RSE, statut d'étudiant engagé) ;**
- **La lutte contre les violences et discriminations via la mise en place de dispositifs de signalement dans les établissements et la formation des étudiants et étudiantes.**